

L'Eure traverse la commune et joue avec les lavoirs et les vannages des anciens moulins. L'ex-ballastière transformée en plan d'eau fait la joie des pêcheurs, des amateurs de voile et des véliplanchistes. Comme le préconisait Alphonse Allais, Saint-Georges-sur-Eure est une « ville à la campagne » qui allie les commodités de la vie citadine aux charmes d'une campagne, où la municipalité s'emploie à préserver la biodiversité de la faune et de la flore.

#### La Taye

Au Xème siècle, ce hameau comptait une centaine d'habitants et son nom fut régulièrement modifié. Depuis la fin du XIXème, de nombreuses carrières de granulats furent ouvertes le long de la rivière. Exploitées mécaniquement, elles servirent à la fourniture de ballast pour édifier les remblais de chemin de fer. Aujourd'hui, les étangs occupent largement ce paysage modifié à l'extrême et l'arrivée du chemin de fer avec sa gare continue de maintenir une petite activité. Ce site perpétue le souvenir du premier acte de résistance de Jean Moulin par l'édification d'un monument. La Taye reste un hameau atypique par la présence continue de l'eau : étangs et rivière y sont entrelacés.

#### Jean Moulin: premier résistant

Jean Moulin, le plus jeune Préfet de France, interpellé par les soldats du Illème Reich le 17 Juin 1940 à Chartres, fut sommé de signer une déclaration accusant les Tirailleurs sénégalais d'avoir commis des atrocités sur la population civile ; il refusa. Brutalisé, puis emmené à La Taye, on lui montra, dans la maison qui fait face à la petite gare (plaque commémorative), les corps de neuf civils, manifestement victimes d'une attaque aérienne. Malgré de nouveaux coups, il persista dans son refus. Ramené à Chartres, il tenta de se suicider. Devenu par la suite le représentant du Général de Gaulle en France, Jean Moulin est le fondateur du Conseil national de la Résistance. Arrêté par la Gestapo à Caluire près de Lyon, en Juin 1943, il mourut sous la torture.

Balisage	<b>GR</b> ® itinéraires de Grande Randonnée	<b>GRP</b> ® itinéraires de Grande Randonnée de Pays	<b>PR</b> itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			X

Circuit agréé par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Eure-et-Loir et balisé en jaune.

Extraits du topoguide de la Fédération Française de Randonnée « L'Eure-et-Loir à pied »



A 11 sortie Chartres sud, puis N10 Thivars et D 114

Ligne SNCF Paris-Montparnasse / Chartres, puis Chartres / Brou gare à

La Taye (Saint-Georges)



# HÉBERGEMENT/RESTAURATION



Meublés de tourisme et chambres d'hôtes à proximité. Hôtels à Chartres et environs Restaurant à Saint-Georges-sur-Eure Ravitaillement à Saint-Georges-sur-Eure



## CHARTE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses détritus
- Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
- Prendre garde aux vipères
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Tenir les chiens en laisse

### **INFORMATIONS**

Comité Départemental du Tourisme

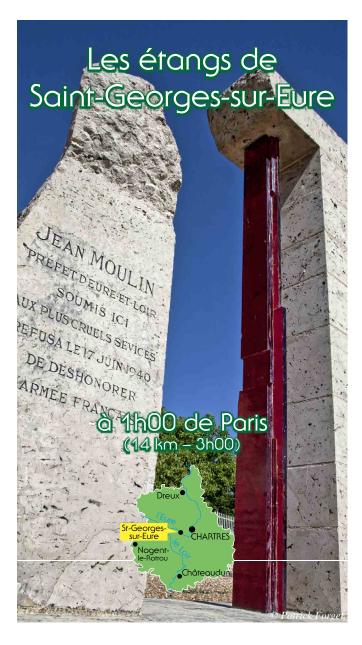
02 37 84 01 00

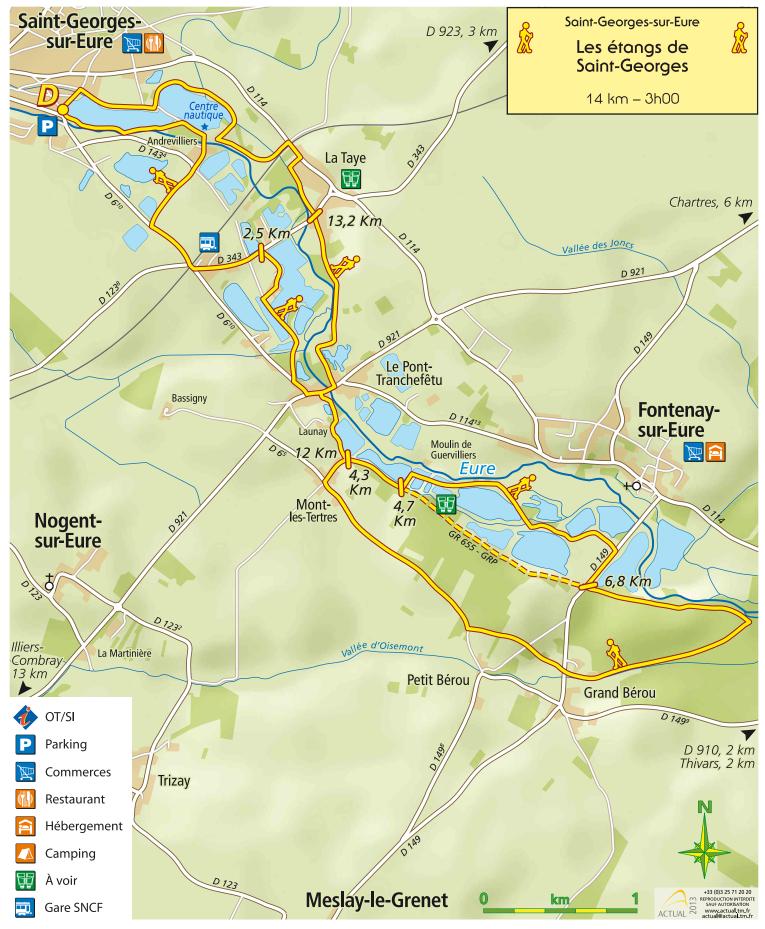
www.tourisme28.com www.123randonnee.fr infos@123randonnee.fr

### SAINT-GEORGES-SUR-EURE Vallée de l'Eure









#### Départ : Étang

Au panneau, à l'extrémité du plan d'eau, s'engager sur le chemin qui longe l'étang. Passer devant la base nautique. Avant le second étang, prendre à droite une sente qui mène à la passerelle et franchir la rivière. Un chemin entre clôtures amène devant les anciennes poteries du Marais à Andrevilliers. Continuer tout droit, puis emprunter la D 6<sup>10</sup> à gauche. Traverser le passage à niveau et tourner à gauche le long du Monument Jean Moulin.

**2,5 km**: Au carrefour, prendre à droite la rue de la Guinguette et continuer sur le chemin entre les pièces d'eau. Au Pont-Tranchefêtu, suivre à gauche la D 921 sur

quelques mètres. S'engager sur le chemin à droite avant le pont et marcher entre les plans d'eau.

4,3 km: Continuer tout droit

**4,7 km**: Tourner à gauche, puis à droite entre les étangs et longer la rivière en rive droite. Laisser la rivière et prendre le chemin à droite très ombragé en conservant les plans d'eau à droite. Emprunter la D 149 à droite sur 500 m.

**6,8 km**: À l'extrémité du plan d'eau, s'engager sur le chemin à gauche. À l'approche de la rivière, il monte en sous-bois. Continuer sur 700 m. Obliquer à angle aigu à droite dans une vallée. Couper la D 149 près du Grand Bérou.

Le chemin continue en lisière de bois, puis gagne Mont-les-Tertres. À la pompe, tourner à droite, puis à gauche.

**12 km :** Prendre à gauche le chemin emprunté à l'aller jusqu'au Pont-Tranchefêtu. Franchir l'Eure à droite, puis partir à gauche et gagner La Taye.

**13,2 km**: Continuer en face, puis suivre la D 114 à gauche. Franchir le passage à niveau et tourner à gauche. Continuer par le chemin jusqu'à la base nautique et tourner à droite pour contourner le plan d'eau. Poursuivre par la route longeant l'étang et retrouver le parking.

14 km : Arrivée .